Commune de RONCEY Conseil Municipal

Réunion du jeudi 7 janvier 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 7 janvier 2021 à 20 heures, sous la présidence de M. LECHEVALLIER Alain, Maire. Tous les membres étaient présents.

1) Suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet

Le Conseil Municipal a décidé la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non-complet (14h/35h), à compter du 1^{er} janvier 2021.

2) Demande d'indemnité de Mme la trésorière

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder l'indemnité de budget à Mme ROUSSEL Stéphanie, receveur municipal, soit 45.73 € pour l'année 2020.

3) Communauté Coutances mer et bocage : informations

Monsieur Daniel HÉLAINE a fait part de différentes informations concernant la communauté Coutances mer et bocage. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, conseil des jeunes, jazz sous les pommiers...). La commission sport de la communauté Coutances mer et bocage se réunira le samedi 6 février 2021 à 10h à la salle des fêtes de Roncey.

4) Comptes-rendus de diverses réunions

Une permanence de l'assistante sociale a lieu une fois par mois à la mairie, sur rendez-vous.

Le 3 décembre 2020, une rencontre a eu lieu concernant la maison médicale entre M. VALETTE directeur des travaux du Bon Sauveur, le cabinet d'architectes SAS Royer de Valognes retenu pour l'opération et la commune. Il s'agissait d'un premier contact afin de planifier la mise en œuvre du projet. Une réunion avec les professionnels de la santé est prévue le lundi 1^{er} février 2021 à 14h au cours de laquelle une présentation de l'esquisse sera faite par l'architecte.

Une période d'expérimentation est en cours rue de la forge avec la mise en place de balises routières pour rétrécir la voirie et de ce fait limiter la vitesse. De plus, comme la sortie de la rue des écoles était dangereuse, la rue a été mise en sens unique et la circulation n'est autorisée que depuis la rue de la Forge jusqu'au rond-point des écoles. Ce dispositif est mis en place depuis le 21 décembre 2020, pour une durée d'un mois. Après les différents retours, le Conseil Municipal pourra donc décider des aménagements à prévoir.

5) Questions diverses

Suite aux problèmes d'alimentation en eau sur l'habitation de M. et Mme PIEDNOIR « La Chapelle », des travaux sont prévus par la SAUR.

Il a été décidé de désigner un groupe de travail pour l'élaboration des menus de la cantine scolaire : Mme BELLENGER Dominique de la commission scolaire et Mme MONROCQ Marie-Bernard de la commission finances, avec Mme Angélique Laubel la cantinière.

Suite à différents problèmes de comportement à la cantine, il va être mis en place un cahier de liaison.

Une rencontre avec Mme Cécile Brionne a eu lieu concernant la mise en place de la loi Alimentation dit loi Egalim. A partir du 1^{er} janvier 2022, les repas servis devront comprendre 50% de produits possédant un signe de qualité dont 20% de produits bio.

L'effectif prévu pour la rentrée 2021 est de 82 élèves.

Le Conseil Municipal a accepté le devis de M. Guesney Mickaël pour le remplacement du garde-corps près de l'école, soit un montant de 388.44€ TTC.

Le Conseil Municipal a accepté la mise à disposition de matériel agricole par M. Hébert Dominique au profit de la Commune, au tarif horaire de 35€. Ce matériel permettra de réaliser à la demande et très ponctuellement, des travaux de terrassement et d'entretien. Le nettoyage de plusieurs chemins communaux sera à prévoir au printemps (débernage).

Des travaux de rénovation sont prévus prochainement au lavoir et à l'atelier communal, par les employés communaux.

Le Conseil Municipal a décidé dorénavant la gratuité pour les commerçants présents sur le marché hebdomadaire et a donc supprimé la régie correspondante.

Compte-tenu du contexte sanitaire, les vœux n'ont pas eu lieu le 3 janvier 2021. Une carte de vœux sera déposée prochainement dans chaque boîte aux lettres par le Conseil Municipal.

La commission HLM se réunira le lundi 11 janvier à 18h afin de proposer des candidatures pour 3 logements vacants.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 15 février 2021 à 18 heures 30. M. CHABERT Olivier, directeur du service urbanisme de la Communauté Coutances mer et bocage, fera une présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Maire,

Main LECHEVALLIER